

# Les écoles islamiques sont dépassées par leur succès (ANALYSE)

La Libre - DOSSIER RÉALISÉ PAR BOSCO D'OTREPPE - 25 septembre 2017

*Au regard des nombreuses demandes d'inscription, il y a pénurie d'écoles islamiques en Belgique. Cinq seulement sont reconnues, mais d'autres sont annoncées. Leur posture fait débat.*

Elles grandissent, mais elles restent peu nombreuses. En Belgique, il n'existe que cinq écoles musulmanes reconnues par les pouvoirs publics. Elles se situent toutes à Bruxelles, sont toutes francophones et encadrent environ 1.200 élèves.

La plus ancienne, l'école [Al-Ghazali](#) d'Etterbeek, date de 1989. Accueillant aujourd'hui plus de 230 élèves de maternelle et de primaire, elle a vu naître trois petites sœurs au fil des ans : l'école primaire La Plume, l'école primaire La Vertu et l'institut secondaire du même nom. Ces quatre établissements dépendent du même pouvoir organisateur (PO) qui est l'Ecib (l'Enseignement confessionnel islamique en Belgique).

Tout neuf, l'Institut El Hikma la Sagesse, développé autour d'une mosquée du même nom, a ouvert ce premier septembre. Avec 240 élèves, il est organisé par un PO qui lui est propre et propose pour des élèves du primaire un enseignement bilingue, soutenu par une approche inspirée par le courant des pédagogies actives.

## **L'enseignement catholique en soutien**

Reconnus par la Communauté française, ces établissements ont cependant l'obligation d'être soutenus par un service d'accompagnement pédagogique organisé par un réseau d'enseignement. Ces cinq écoles se sont du coup tournées vers l'enseignement catholique (le Segec), avec lequel elles ont signé une convention de service. *"Elles ne sont donc pas rattachées au Segec comme c'est le cas pour les écoles catholiques, précise Stéphane Vanoirbeck, directeur du service PO au Segec, mais elles bénéficient de nos programmes et de soutiens administratifs, juridiques et pédagogiques."*

Comme toutes les écoles, les établissements musulmans doivent répondre aux référentiels qui fixent les savoirs et les compétences que les élèves doivent maîtriser. Formellement, si ce n'est qu'elles proposent deux heures de religion musulmane, ces écoles répondent aux mêmes prescrits que toutes les autres écoles. Assujetties aux règles en matière d'inscription, elles ont également le devoir d'accueillir les élèves, quelles que soient leurs convictions religieuses.

## **Vers un accroissement et un réseau ?**

Réputés dans la communauté musulmane, ces établissements peuvent se targuer d'un succès certain. A titre d'exemple, l'Institut El Hikma comptait au premier septembre 540 élèves sur liste d'attente.

Pour autant, elles restent peu nombreuses. Fonder une école en Belgique, trouver les bâtiments et obtenir toutes les dérogations constitue un processus lourd, long et coûteux. Les initiateurs d'un projet ne peuvent d'ailleurs se tourner vers des financements issus d'un pays non européen. C'est interdit par décret. Dans le cas des écoles musulmanes, la récolte de fonds se fait donc via les mosquées, les réseaux associatifs et sociaux.

Compte tenu de la demande au sein de la communauté musulmane, d'autres écoles ouvriront, mais ce ne sera qu'au compte-gouttes. La Communauté française devra d'ailleurs statuer cette année sur une nouvelle demande d'ouverture d'une école secondaire de la part de l'Ecib. *"Du côté de Liège, la création d'une école est souvent évoquée, mais les moyens ne suivent pas"*, signale par exemple Franck Amin Hensch, imam à Verviers.

Du coup, parce qu'il n'y a que deux PO et qu'ils sont fort indépendants l'un de l'autre, personne n'évoque pour l'instant la volonté de créer un réseau d'écoles musulmanes, qui prendrait place aux côtés des réseaux libres et officiels. *"Nous sommes très bien soutenus par le Segec, note Gregory Manuel Ramis, ancien directeur de l'école Al-Ghazali, et psychopédagogue pour l'ensemble des écoles de l'Ecib. Créer un réseau est inenvisageable actuellement vu notre petit nombre. Mais de toute façon, nous ne le désirons pas. Cela donnerait l'impression que nous souhaiterions travailler seuls dans notre coin. Ce n'est pas notre objectif. Nous souhaitons au contraire contribuer pleinement à la diversité de l'enseignement belge."*

*"Créer un réseau est inenvisageable actuellement vu notre petit nombre. Mais de toute façon, nous ne le désirons pas. Cela donnerait l'impression que nous souhaiterions travailler seuls dans notre coin."*

### **Gregory Manuel Ramis, Ancien directeur de l'école Al-Ghazali, et psychopédagogue pour l'ensemble des écoles de l'Ecib.**

Une éducation globale et religieuse qui répond à une demande  
En 1989, l'école Al-Ghazali est lancée à la suite de la première crise du foulard. *"Et aujourd'hui, si de nombreux parents mettent leurs enfants dans une école musulmane, c'est parce qu'ils regrettent qu'ils ne puissent vivre leur foi ou porter le foulard dans les écoles classiques, explique Saïd Andouh, auteur du livre "Ecoles islamiques à Bruxelles ". En ce sens, je pense que le sentiment de discrimination ou l'attitude laïciste de certaines directions ne feront qu'accroître l'envie de nombreux parents d'inscrire leur enfant dans une école musulmane. De plus, comme les écoles musulmanes existantes ont une bonne réputation sur le plan pédagogique, beaucoup de familles commencent à comprendre que vivre sa foi et recevoir une bonne instruction n'est pas incompatible."*

L'attrait des écoles musulmanes existantes tient en ce qu'elles apportent un enseignement de qualité, qui entre en cohérence avec des valeurs et une vision de la vie issues de la religion musulmane, explique en substance Gregory Manuel Ramis.

### **La recherche de l'ouverture**

Au-delà de résultats probants en termes de pédagogie, la question se pose cependant de savoir quelles conceptions de la foi, de l'islam et de la citoyenneté sont portées par les établissements de l'Ecib.

A ce sujet, les avis sont nuancés. Peu d'observateurs évoquent des risques accrus de ghettoïsation communautaire au sein de ces écoles, malgré le fait qu'elles n'accueillent que des jeunes de confession musulmane.

*"Au Segec, nous mentionnons une série de conditions avant de signer une convention avec ces écoles, souligne Stéphane Vanoirbeck. L'une de ces conditions est que les écoles s'engagent à suivre le référentiel commun de compétences des cours de religions rédigés par les chefs de culte des différentes religions. Nous pouvons rompre la convention sans préavis, mais nous n'avons jamais rencontré de problèmes avec ces écoles."*

Saïd Andouh évoque, lui, une conception de l'islam assez équilibrée, certes pas libérale, mais ouverte à l'universel. *"Ces écoles font aussi beaucoup pour permettre une ouverture sur le monde à travers des visites ou des voyages"*, note-t-il. Islamologue à l'ULG, Radouane Attiya se montre quant à lui plus sceptique. *"Rien que le fait d'ouvrir une école musulmane dans le climat sociétal qui est le nôtre ne participe pas de la logique du vivre ensemble."* Il note également que l'Ecib s'est émancipé formellement de la grande mosquée du Cinquantenaire à Bruxelles, qui est proche des mouvements wahhabites, mais qu'il est né dans son giron en 1989.

### **Laïcité positive**

S'il est difficile de qualifier en quelques lignes une tendance religieuse, il est plus aisé de décrire une posture.

Ainsi, dans les écoles de l'Ecib, le port du voile est non obligatoire, mais possible. Différents moments de prière sont également organisés. Dans le projet d'établissement, il est par ailleurs stipulé que toutes les matières sont enseignées *"à la lumière de notre foi et de nos pratiques religieuses"*. La conviction de l'équipe éducative est ainsi que l'enfant peut et doit s'investir dans la société *"en tant que"* musulman. Les écoles de l'Ecib ont donc bien la double ambition de développer chez le jeune *"la connaissance de la culture"* et *"l'identité musulmane"*.

On comprend mieux, au regard de ces ambitions, la vision que ces établissements ont de la foi. Ils considèrent qu'elle doit irriguer toutes les dimensions de la vie et qu'elle a le droit, en ce sens, d'être visible et de s'affirmer au sein de l'espace public. C'est une conception de la laïcité qui fait débat au sein de la communauté musulmane, certains redoutant notamment qu'elle participe à une

communautarisation de l'enseignement.

Mais ces établissements portent aussi en eux une conception bien définie du rôle de l'école : elle doit prendre en charge l'enfant dans sa globalité et guider tous les aspects de sa personnalité. Jusqu'à la foi. En ce sens il s'agit davantage d'une école qui éduque que d'une école qui se contente d'instruire.

Cette conception de la scolarité n'est en rien l'apanage des écoles confessionnelles - le cours de citoyenneté organisé dans l'enseignement officiel a aussi pour ambition d'éduquer les élèves aux valeurs de la démocratie. Elle traduit néanmoins ici une volonté d'offrir à l'enfant une éducation très structurante au point de vue de son identité. C'est une offre qui, manifestement, répond à une demande de nombreux parents.